

# LES MESURES ACCRÉDITÉES



ATMO Bourgogne-Franche-Comté est accréditée COFRAC Essais pour :

- ➔ Des mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public  
*(Environnement / Qualité de l'air / Echantillonnage & prélèvement – programme LAB REF 30 pour la surveillance du benzène, du formaldéhyde et du confinement par mesures de CO<sub>2</sub>)*
- ➔ Des essais d'évaluation de la qualité de l'air intérieur (HP ENV)  
*(Environnement / Qualité de l'air / Echantillonnage & prélèvement – pour la surveillance du benzène et du formaldéhyde)*
- ➔ Des mesures de surveillance de la qualité de l'air ambiant en NO, NO<sub>x</sub>, NO<sub>2</sub>, O<sub>3</sub>, SO<sub>2</sub> et PM<sub>10</sub> / PM<sub>2.5</sub>  
*(Environnement / Qualité de l'air / Echantillonnage & prélèvement (Air ambiant P))*

Les mesures issues des points mesure listés ci-après sont diffusées sous couvert d'accréditation COFRAC.



ATMO Bourgogne-Franche-Comté met un point d'honneur à conjuguer performance et développement durable, tout en respectant les standards élevés de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement.

Être à l'écoute et satisfaire les besoins et attentes de ses clients, maîtriser les risques professionnels et développer une culture santé et sécurité au travail, sans oublier d'intégrer la maîtrise de l'environnement à toutes ses activités, sont les lignes directrices d'une organisation d'ensemble qui se veut cohérente et efficace.

Le système de management de la qualité, fondé sur une approche par processus selon la norme ISO 9001, intègre l'ensemble des activités de réalisation, de support et de management. L'amélioration de son efficacité est recherchée en permanence.

## Les mesures en air intérieur

AIR INTÉRIEUR - ÉCHANTILLONNAGE, PRÉLÈVEMENTS ET MESURES				
POLLUANT OU PARAMÈTRE	ERP	DEPUIS	HORS ERP	DEPUIS
Stratégie d'échantillonnage	X	2014		
Benzène	X	2014	X	2016
Formaldéhyde	X	2014	X	2016
Dioxyde de carbone	X	2014		

## Les mesures en air ambiant

AIR AMBIANT - PRÉLÈVEMENTS						
ZONE	STATION	PARTICULES		POLLUANTS GAZEUX		
		PM10	PM2,5	NO/NO <sub>2</sub>	O <sub>3</sub>	SO <sub>2</sub>
ZAR Belfort-Montbéliard	Belfort Octroi	01/2016		01/2003		
	Dambenois Citoyen				01/2003	
	Montbéliard Centre	01/2016	01/2016	01/2003	07/2018	
ZAR Besançon	Besançon Mégevand			01/2005		
	Montfaucon				01/2005	
	Besançon Prévoyance	01/2016	01/2016	01/2013	01/2013	
ZAR Chalon-sur-Saône	Chalon Centre Ville	07/2018	07/2018	07/2018		
	Champforgeuil	07/2018		07/2018	07/2018	
ZAR Dijon	Daix				01/2019	
	Dijon Péjoces	07/2018	07/2018	07/2018	07/2018	
	Dijon Transvaal		01/2019	01/2019		
	Dijon Trémouille	01/2019		01/2019		
Zone Régionale	Auxerre	01/2019	01/2019		01/2019	
	Baume-les-Dames	01/2016	01/2016			
	Chatenois	01/2017				07/2018
	Damparis			01/2005		01/2005
	Dole Centre	01/2016		07/2018	07/2018	
	Le Creusot Molette		07/2018		07/2018	
	Lons-le-Saunier CV	01/2016	01/2016		01/2005	
	Mâcon Paul Bert	07/2018		07/2018	07/2018	
	Montandon Baresans	-			01/2003	
	Montceau 9 <sup>ème</sup> Ecluse	07/2018		07/2018		
	Morvan	-	-	-	-	
	Nevers	07/2018		07/2018	07/2018	
	Nuits-Saint-Georges	01/2019		01/2019		
	Sens	01/2019		01/2019	01/2019	
	Tavaux			01/2005		01/2005
Vesoul Près Caillet	01/2016			01/2003		
Dispositifs mobiles	Petite Remorque 01					
	Petite Remorque 02					
	Moyenne Remorque 01	01/2016		01/2005	01/2005	01/2005
	Moyenne Remorque 02	01/2016		01/2005	01/2005	01/2005
	Grande Remorque 01	01/2016	01/2016	01/2005	01/2005	01/2005
	Grande Remorque 02	01/2019		01/2019	01/2019	
	Camion	01/2016		01/2005	01/2005	01/2005

Date : début d'accréditation du point mesure / - : point mesure hors accréditation / case vide : pas de point mesure